



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 067

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 19 octobre 2022, le Règlement numéro 067, intitulé « Règlement numéro 067 abrogeant le règlement 612 décrétant la création d'une réserve financière afin de financer les travaux de vidanges des étangs aérés et autres travaux connexes ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 17 novembre 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE